

Le savoir-être en employabilité

En recherche d'emploi, il est parfois difficile de se démarquer des autres candidats. Sur le marché du travail, les compétences et les connaissances semblent faire la différence dans un processus d'embauche. Cependant, le savoir-être serait en réalité le principal facteur décisionnel des employeurs. Il permettrait au candidat qui sait en faire preuve de sortir du lot et, du même coup, de favoriser son embauche.

Qu'est-ce que le savoir-être?

Le savoir-être est la capacité que démontre un individu à s'adapter à différentes situations présentes dans son environnement en empruntant des attitudes et des comportements appropriés[1]. En contexte d'employabilité, l'employeur doit nécessairement considérer le savoir-être puisqu'il est un bon indicateur de la capacité d'intégration du candidat dans son nouvel environnement de travail. Le savoir-être influencera ses habiletés relationnelles et de communication, sa gestion du temps et des priorités, l'organisation de son travail, etc. Bref, ne négligez pas votre savoir-être!

7 qualités à mettre de l'avant pour démontrer votre savoir-être

1. La capacité d'adaptation

Votre capacité d'adaptation est un élément clef pour témoigner de votre savoir-être. En entrevue, montrez à votre futur employeur que vous êtes en mesure d'adapter vos comportements à la philosophie de l'entreprise ainsi qu'à vos nouvelles fonctions. Afin d'y parvenir, renseignez-vous au préalable sur les valeurs de l'entreprise. Vous pourrez ainsi adapter votre tenue vestimentaire au milieu, respecter les façons de faire de l'organisation et expliquer clairement votre intérêt à participer à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

2. L'autonomie et l'initiative

L'autonomie est une caractéristique des plus prisées dans le monde du travail. En entrevue d'embauche, votre futur employeur tentera rapidement de savoir si vous êtes en mesure de bien fonctionner seul et d'avoir de l'initiative. Ainsi, en entrevue ou en contexte d'emploi, vous pouvez, par des exemples concrets issus de vos emplois antérieurs, démontrer à l'employeur que vous êtes autonome et que vous n'avez pas peur des défis. Vous pouvez aussi vous investir dans des comités de travail dans lesquels vous serez en mesure de démontrer votre capacité à prendre des décisions et à les assumer. Pendant l'entrevue, montrez-vous confiant.

3. La curiosité

La curiosité témoigne de votre tendance à vouloir apprendre et acquérir de nouvelles connaissances pour vous développer en tant que professionnel. Les employeurs recherchent ce trait de personnalité chez leurs employés puisqu'il permet à l'entreprise d'innover. N'hésitez pas à poser des questions, à vous informer plus précisément sur le secteur de l'emploi et sur les accomplissements de l'entreprise.

4. L'honnêteté

Si vous éprouvez de la difficulté à répondre à une question lors de l'entretien, n'ayez pas peur de le mentionner. L'employeur saura reconnaître qu'il peut vous faire confiance et que vous ne prétendez pas connaître des choses que vous ne savez pas. Reconnaissez vos limites, clarifiez les éléments qui vous posent problème, restez fidèle à vos obligations ainsi qu'à vos engagements et ne tentez pas de contourner les règles établies.

5. Le professionnalisme

Soyez respectueux des valeurs, des règles et des principes de l'organisation pour laquelle vous postulez ou travaillez. Cela démontrera à l'employeur qui vous reçoit que vous reconnaissez positivement son entreprise et que vous adhérez à son fonctionnement. Par exemple, des comportements comme arriver à l'heure lors de votre entrevue, fournir l'ensemble des documents demandés, faire preuve de politesse (poignée de main, sourire, remerciements pour la rencontre et le temps accordé, etc.) sont essentiels pour bâtir votre crédibilité en tant que candidat potentiel.

6. L'esprit d'équipe

La collaboration est de plus en plus importante en milieu de travail. L'employeur cherchera donc à évaluer si vous êtes en mesure d'établir de bonnes relations avec vos collègues de travail. Tentez d'établir une relation harmonieuse avec l'employeur et avec vos collègues en démontrant que vous considérez leur opinion et le rôle de chacun au sein de l'organisation. Misez sur les forces de chaque personne lorsque vous avez à collaborer et prenez le temps de remercier vos collègues pour les services rendus.

7. L'habileté à communiquer

Cette capacité est très importante. Dans notre ère de « surcharge informationnelle », vous devez montrer rapidement à l'employeur que vous êtes en mesure de bien vous exprimer à l'écrit et oralement. Commencez par lui remettre un dossier de candidature (CV et lettre de présentation) exempt de fautes d'orthographe, clair et agréable à lire. En entrevue, échangez avec l'employeur dans un vocabulaire respectueux et poli. Au besoin, faites réviser vos écrits par un conseiller du SPLA avant de les présenter à votre futur superviseur.

Afin de vous aider à mettre de l'avant votre savoir-être en entrevue, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller en emploi du SPLA pour une simulation d'entretien d'embauche. Il pourra vous aider à intégrer le savoir-être à vos réponses d'entrevue ainsi qu'à votre attitude et à vos comportements professionnels.

[1] <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-savoir-etre-125.html>